



Le Groupe de la Banque mondiale

Compte-rendu du forum de discussion électronique  
« Valoriser la place des femmes dans les politiques économiques au Maghreb »  
Février 2006



*document ne reflètent pas forcément les opinions de la Banque mondiale ou de ses collaborateurs. Ce document tente d'être le plus fidèle possible aux idées exprimées par les participants du forum de discussion même s'il ne représente pas forcément leurs opinions individuelles.*

## Introduction

La Banque mondiale a organisé, durant le mois de novembre 2005, un forum de discussion électronique sur le thème « Valoriser le place des femmes dans les politiques économiques au Maghreb ». Cette initiative conjointe du département Maghreb et du groupe Genre de la région MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord) a été organisée dans le but de continuer le fructueux dialogue entamé lors de la Table Ronde du Maghreb qui s'est tenue les 24 et 25 mai derniers à Tunis.

Suivant le souhait des participants de créer des forums de discussion sur les thèmes de la Table Ronde (gouvernance, commerce extérieur, genre et emploi), la Banque mondiale a invité un groupe d'environ 250 personnes à participer à un forum de discussion électronique afin de débattre du genre, de l'emploi et de l'économie au Maghreb.

La discussion électronique, lancée le 1<sup>er</sup> novembre 2005, a rassemblé plus de 50 participants issus de la société civile, des gouvernements et du milieu académique algérien, marocain et tunisien. Il est intéressant de noter une très forte participation de l'Algérie, avec environ 40% de participants algériens. Chaque semaine, les participants se sont vus poser une nouvelle question liée au thème du forum. Les questions, tirées des sujets adressés dans le rapport de la Banque mondiale « *Les femmes dans la sphère publique* »<sup>1</sup>, ont suscité un très vif intérêt chez les participants et ont donné lieu à un dialogue animé. En effet, les discussions se sont intéressées à des thèmes aussi variés que le statut des femmes travaillant dans l'industrie manufacturière et la vulnérabilité des femmes face à la pauvreté.

Les participants ont également utilisé le forum de discussion pour tenter de mettre en avant une série de recommandations pour chacun des thèmes abordés, proposant des idées de réformes ou des terrains d'action à explorer par leurs gouvernements. A l'issue des débats hebdomadaires, la Banque mondiale a rédigé de courts rapports synthétisant les principales idées mises en avant par les participants ainsi que les recommandations qui en sont issues. Ces résumés hebdomadaires servent de base au rapport ci-dessous, afin de permettre une large diffusion des recommandations concrètes des participants.

Les participants ont aussi pu utiliser le site du forum de discussion électronique pour partager des ressources liées au thème du forum, notamment des rapports et publications relatives au contenu des débats. La Banque mondiale a également mis à la disposition des participants plusieurs de ses publications récentes relatives à la question du genre au Maghreb.

La discussion s'est achevée le 1<sup>er</sup> décembre 2005, au terme de 4 semaines de débats. Ce rapport tente de présenter, sous la forme de fiches thématiques correspondant aux questions hebdomadaires, une synthèse du contenu des débats et des recommandations spécifiques des participants. Ce résumé est précédé d'une introduction générale (tirée du rapport de la Banque mondiale « *Les femmes dans la sphère publique* ») présentant la situation actuelle des femmes au Maghreb et les problèmes auxquels elles font face dans cette région.

Face au succès du forum et à l'enthousiasme exprimé par les participants, la Banque mondiale leur a confié la charge du forum de discussion, lequel a été maintenu et est désormais modéré par les participants pour une durée illimitée.

---

<sup>1</sup> La Banque Mondiale, "Genre et développement au Maghreb" publié en 2005

## Genre et développement au Maghreb<sup>2</sup>

Le rapport régional de la Banque mondiale sur le genre, intitulé «*Les femmes dans la sphère publique*»<sup>3</sup> souligne que **le faible niveau de participation des femmes à la vie active dans la région du Maghreb entraîne la faible utilisation de la capacité productive**. De plus, les pays du Maghreb se distinguent par le fait que les femmes ont tendance à travailler pendant une courte période de temps pour ensuite quitter le marché du travail. Le paradoxe est que tandis que les femmes du reste du monde continuent à travailler même après le mariage et l'accouchement, grâce à l'avantage que représente un revenu supplémentaire pour le ménage, les familles maghrébines ne font pas le même choix – bien qu'elles aient tout autant besoin d'augmenter leurs revenus. Cette situation indique **l'existence de certains facteurs propres à la région** qui poussent les femmes à quitter le marché du travail alors qu'elles sont à l'apogée de leur vie active. Cela peut également indiquer l'insuffisance des infrastructures d'assistance mises à la disposition des mères qui travaillent dans cette région.

Le rapport met en évidence aussi, les **problèmes qui affectent la scolarisation des filles**, comme cela pourrait être le cas au Maroc. En effet, les facteurs qui augmentent le coût de la scolarisation en général – tels que le manque de moyens de transport et la responsabilité des tâches ménagères – ainsi que les facteurs qui réduisent les bénéfices potentiels de la scolarisation en général – tels que des infrastructures scolaires insuffisantes ou une formation inadéquate des enseignants – ont un impact particulièrement élevé sur la fréquentation scolaire des filles. Le problème est encore plus important dans les régions rurales.

Par ailleurs, dans tous les pays du Maghreb, la **faible participation économique des femmes dans le secteur privé structuré** (à l'exception de l'éducation et de l'industrie textile) révèlent le hiatus qui sépare l'enseignement dispensé à l'école des besoins du marché de l'emploi. Ceci est aggravé par le taux de chômage élevé à la fois des hommes et des femmes. La socialisation des femmes les oriente vers des professions considérées comme plus appropriées pour leur sexe, et qui sont un prolongement du rôle reproductif qu'elles jouent chez elles, telles que les carrières d'éducatrice ou d'infirmière. La plupart des systèmes de formation professionnelle sont désuets et n'ont pas encore été mis en corrélation avec le marché du travail national ou régional. Les femmes ont généralement moins de choix et d'opportunités pour acquérir une formation technique qui les prépare au monde du travail.

Dans ce sens, tous les pays maghrébains ont encouragé les agences et les ONG concernées à élargir la notoriété des femmes, et à développer leurs connaissances techniques et leurs compétences. Cependant, ces organisations ne peuvent pas, à elles seules, induire les changements nécessaires s'il n'y a pas, en parallèle, un effort de la part de toutes les autres institutions nationales, publiques et sociales qui influencent la vie des femmes. Par exemple, il est révélateur que les femmes choisissent de se spécialiser dans des professions où elles pensent avoir plus de chances d'être recrutées (comme l'enseignement). Ceci peut s'expliquer par la discrimination exercée par les employeurs, ou par l'existence d'obstacles structurels qui empêchent les femmes de travailler dans des professions considérées «non féminines». Dans ce contexte, la **formation technique et la réforme des programmes éducatifs** devraient comporter la mise en place de l'environnement législatif approprié et la sensibilisation des entreprises, des employeurs, et de la société en général à la nécessité d'éliminer les pratiques et les facteurs qui démotivent les femmes.

Alors que la plupart des pays traitent, dans leurs stratégies gouvernementales, les questions du chômage sous l'angle du chômage des hommes, peu d'entre eux se concentrent autant sur le problème du chômage des femmes, et ce malgré l'accélération notable de la participation des femmes à la vie active et les taux

<sup>2</sup> Introduction tirée du rapport de la Banque mondiale *Genre et développement au Maghreb* publié en 2005

<sup>3</sup> La Banque Mondiale, "Genre et développement au Maghreb" publié en 2005

de chômage élevés chez elles. Ces deux facteurs méritent une attention particulière puisqu'ils indiquent que les femmes (et leurs familles) éprouvent de plus en plus l'envie et le besoin de travailler. Ainsi, il est nécessaire de penser à l'élargissement simultané des opportunités offertes à la fois aux hommes et aux femmes et ce compte tenu de leurs compétences et de leurs talents spécifiques. Le modèle de développement global et les schémas de croissance qu'il implique représentent a priori les facteurs déterminants pour créer ces opportunités.

Ceci nous conduit au **problème de la ségrégation des emplois fondée sur le sexe**. Ladite ségrégation peut constituer une forme de discrimination et peut, au détriment du bien-être des femmes et de leurs familles, réduire les revenus et, par conséquent, l'efficacité économique. La ségrégation professionnelle fondée sur le sexe suscite des préoccupations relatives à l'équité autant qu'à l'efficacité, parce qu'elle affecte également la situation socioéconomique des femmes. **Elle reflète les inégalités entre les sexes sur le plan du pouvoir, des compétences et des revenus**. Elle peut être « non seulement un symptôme mais aussi une cause de la persistance des inégalités entre les sexes » puisqu'elle perpétue les écarts de revenus, limite les opportunités de mobilité professionnelle et de progression dans la carrière des femmes et réduit pour elles les possibilités d'autonomie au travail.

Les calculs de la Banque mondiale pour la région MENA montrent que le taux de participation des femmes à la population active est en principe basé sur les caractéristiques de la population féminine de chaque pays (niveaux de fécondité et d'éducation des femmes, structure d'âge de la population féminine), en fonction des modèles mondiaux. En d'autres termes, considérant leur capacité, **peut-on dire que le travail des femmes du Maghreb correspond à leur potentiel ?** En vue des discussions de la Table ronde du Maghreb, organisée par la Banque mondiale les 24 et 25 mai 2005, il semble que la réponse à cette question est négative. C'est en réponse à cette conclusion que le forum de discussion électronique « Valoriser la place des femmes dans les politiques économiques au Maghreb » a été organisé, dans le but de mieux analyser les défis qui empêchent les femmes d'accéder leur potentiel économique et de proposer des solutions.

## Première semaine : Les femmes travaillant dans l'industrie manufacturière exportatrice

### Question

Les débats de la première semaine de discussion étaient liés à la question posée sur **le type de programme de sécurité sociale qui devrait être adopté pour les femmes ayant travaillé dans les industries exportatrices du textile**. Il a été convenu qu'un tel programme doit avoir pour vocation le soutien, au long terme, des mécanismes conduisant au développement humain, à la promotion de la force du travail et aux politiques du développement du secteur privé.

### Contenu des débats

La discussion a été inaugurée en mettant l'accent sur le démantèlement des accords multifibres (AMF), lequel a créé une forte pression sur les employés du secteur textile à dominance féminine. Certains participants se sont interrogés sur les mesures de protection sociale qui sont offertes aux femmes travaillant dans les entreprises manufacturières exportatrices. Le problème principal est que **les autorités ne sont pas suffisamment conscientes de la situation précaire des femmes travaillant dans ces industries** et que les mesures de protection sociale ne sont pas adéquates pour faire face à cette précarité. Paradoxalement, l'Etat est à la fois omniprésent et quasi-défaillant.

*« A l'image des programmes d'insertion professionnelle, il pourrait y avoir un programme spécifique, non pas d'insertion mais d'aide à la réinsertion, destiné aux femmes. »*

*Sami Zouari, Tunisie*

En parlant de l'Algérie, l'accent a été mis sur le système d'assurance chômage (CNAC). Ce système, ne couvrant que les contrats à durée indéterminée (CDI), est financé par les cotisations des employeurs et des employés prélevées à la source. De même, la Tunisie a mis en évidence des fonds de solidarité (2626 ou 2121) pouvant, entre autres, contribuer sensiblement à l'allègement des effets néfastes du dysfonctionnement du système de sécurité sociale. Cependant, il a été soutenu qu'il s'avérait fort difficile de mettre en place des systèmes de sécurité sociale pour les femmes ayant perdu leurs emplois dans le domaine de l'industrie manufacturière au Maroc. En effet, il semble que cela serait une initiative complexe confrontée notamment à la rareté des ressources et à l'absence en général d'une couverture contre la perte d'emploi.

Il se pose aujourd'hui un nouveau problème. Il semble que, face à une concurrence asiatique accrue, le secteur formel, étant incapable de résister, se soit redéployé en **petites unités productives employant une main d'oeuvre féminine non déclarée**. Ce redéploiement ne fait qu'accroître les inquiétudes des participants qui s'alarment du démantèlement des unités économiques préexistantes.

Par ailleurs, certains se sont interrogés sur la meilleure façon de juger du besoin des femmes pour une assistance sociale et financière. En d'autres termes, **les indicateurs de la qualité de la vie, et particulièrement celle des femmes, sont-ils fiables ?** Sur cette question, les avis des participants divergent. Certains ont mis en cause la façon dont ces indicateurs sont formulés. Ceux-ci soutiennent que les femmes sont toujours parmi les plus vulnérables dans toute société, qu'elle soit développée ou en voie de développement. D'autres participants ont soutenu l'idée que les enquêtes que réalisent régulièrement l'Office National des Statistiques (ONS) auprès des ménages montrent que la réalité est fort complexe. Il semble que les femmes qui travaillent dans le secteur structuré (formel) appartiennent plutôt à la frange moyenne supérieure de la société et que la pauvreté touche plutôt des femmes du milieu rural et des secteurs informels en milieu urbain.

## Recommandations

Au fil des discussions, les participants ont formulés diverses recommandations à l'attention des gouvernements qui s'interrogent sur les mécanismes et les modes de financement pour aider les femmes travaillant dans l'industrie manufacturière exportatrice :

- 1- **Accompagner les secteurs menacés** ou en difficulté pour éviter les pertes d'emplois.
- 2- **Repenser les modes de gestion des systèmes de sécurité sociale** et des assurances actuellement en vigueur.
- 3- Développer un **système unique de sécurité sociale applicable à tous les pays du Maghreb** inspiré du système d'assurance chômage algérien et des fonds de solidarité tunisiens.
- 4- Créer un **programme spécifique d'aide à la réinsertion** destiné aux personnes exclues du système économique, et plus particulièrement aux femmes.
- 5- Demander aux organismes de la sécurité sociale de contribuer de près à la réinsertion des femmes par le biais d'une **assistance sociale aux femmes travaillant dans l'industrie manufacturière exportatrice**.
- 6- Accorder une **allocation temporaire**, la forme d'une avance sur la pension de retraite, aux femmes travaillant dans l'industrie manufacturière en attendant leur réinsertion sur le marché.
- 7- Penser à des **filets sociaux** impliquant les ONG ou autres types d'organisations.

## Deuxième semaine : Les femmes et la pauvreté au Maghreb

### Question

Au cours de la deuxième semaine du forum, les participants se sont interrogés sur **les politiques de lutte contre la pauvreté au Maghreb** et leur contribution réelle à la promotion d'un développement humain durable ou à la réduction des inégalités du genre. Il a aussi été question des mécanismes à mettre en œuvre pour qu'un équilibre social profitable aux hommes et aux femmes ne soit pas seulement un moyen mais un but à part entière.

### Contenu des débats

La discussion a été inaugurée par une mise en cause de la planification centralisée. En effet, les participants ont noté une contradiction entre le discours politique - qui se déclare protecteur des pauvres et des plus démunis - et les politiques centralisées des gouvernements. Cette inadéquation rend l'atteinte de ces objectifs impossible et signifie que les politiques adoptées ne peuvent être efficaces. En effet, l'intégration des femmes dans la vie économique dépend en premier lieu des mentalités qui restent rétrogrades.

**La place de la femme au sein des postes de responsabilité et de décision politique n'est considérée que comme un alibi** En se référant au cas algérien, bien que le code de travail ne fasse aucune discrimination fondée sur le sexe, il semble que l'intégration des femmes dans la vie économique ne fasse pas partie de la stratégie globale de développement. S'agit-il ici d'un problème de valorisation du rôle et de la place de la femme au sein de la vie économique dans les pays du Maghreb ?

	Hommes	Femmes
Algérie (1999)	33,9%	29,7%
Tunisie (1997)	16%	15%
Maroc (1999)	20,3%	27,6%

Source : Banque Mondiale, *Genre et développement Les femmes dans la sphère publique*, 2004

Néanmoins, les chiffres montrent que **la féminisation de certains corps de métier continue à progresser** à des rythmes soutenus à travers le Maghreb. Ceci est, notamment, le cas dans l'enseignement, où les femmes sont actuellement plus nombreuses que les hommes. Dans le cas de l'Algérie par exemple, les femmes représentent 60% du personnel de la santé, 30% du corps de la justice, 55% des journalistes, etc.

D'après certains participants, **les femmes représentent la population active la plus vulnérable** dans la société maghrébine. En effet, il a été soutenu qu'elles sont plus rapidement licenciées que leurs collègues masculins bien qu'elles soient toutes aussi motivées. Ainsi, la ségrégation professionnelle semble venir non seulement du marché du travail mais aussi d'une discrimination flagrante et latente à tous les niveaux. Les femmes forment donc une main-d'œuvre recrutée pour les tâches les moins gratifiantes et les moins qualifiées, laissant les postes les plus élevés aux hommes.

Par ailleurs, les intervenants ont mis en évidence les conditions de vie de la femme ainsi que sa place dans le système éducatif et économique. La pauvreté est-elle toujours rattachée à ces questions ? Dans les faits, il existe une forte corrélation entre le niveau d'éducation et la participation active des femmes. D'ailleurs, cette corrélation positive est suivie d'une corrélation négative entre la participation active et la pauvreté des femmes. De plus, l'éducation contribue négativement à la fécondité. Or, les enquêtes ont montré depuis toujours cette corrélation positive entre la pauvreté et la taille du ménage. Ainsi, l'éducation, en tant que facteur de développement durable, pourrait contribuer à l'éradication du phénomène de la pauvreté.

En conséquence, une question s'est posée au sujet des retombées néfastes de l'appauvrissement accru des femmes au Maghreb. Il a été conclu que la crise économique et la baisse des revenus des ménages ont entraîné une restructuration du marché du travail qui s'est traduite par une explosion du secteur informel et des travaux à domicile. Est-ce là un refuge ou une complication de la situation ?

Il est vrai que la **crise économique** actuelle a contribué de près à la dégradation de la situation de la femme et précisément de celle en position de chef de ménage. Le **secteur informel** se présente ainsi comme un refuge qui absorbe, entre autres, la main-d'œuvre féminine qui a été exclue du secteur formel. Les **travaux à domicile** sont quant à eux un moyen plus discret pour faire face aux difficultés financières. L'exemple des couturières et des fabricantes de gâteaux traditionnels en est la preuve. Sous certains aspects, ces activités informelles et à domicile sauvent les femmes de la pauvreté.

*« Nous croyons fortement que les perspectives de l'intégration des femmes dans la vie économique dans les pays du Maghreb dépendent en premier lieu des mentalités, qui restent rétrogrades »*

*Mounira Haddad, Algérie*

Au fil des interventions, il est apparu clairement que la discussion sur la pauvreté est loin d'être achevée. De nombreuses autres questions restent à explorer :

1. L'informel n'est-il pas un moyen pour la société de palier l'absence de réponse institutionnelle au chômage et la diminution du pouvoir d'achat ?
2. Comment se fait-il que, d'après les enquêtes et les statistiques, les ménages ayant à leur tête une femme soient en moyenne plus pauvres ?
3. Dans quel sens s'établit la **relation entre les emplois sous rémunérés et le genre** ?
4. Dans quelle mesure les **programmes d'ajustement structurel** mis en vigueur depuis les années 80 au Maghreb ont-ils contribué à la précarisation des emplois féminins ?
5. Peut-on affirmer qu'en général la pauvreté au Maghreb a un visage rural et féminin ?

### **Recommandations**

Ainsi, les participants, tout en étant soucieux de remédier au problème de la pauvreté et de ses retombées sur la femme au Maghreb, ont proposé de :

1. Rechercher un **nouveau système** qui ne soit ni capitaliste ni caractérisé par une centralisation bureaucratique afin que les rapports d'exploitation deviennent superflus.
2. Mettre en place des mécanismes spécifiques pour appuyer le processus **d'institutionnalisation de l'approche du genre**.
3. Encadrer les femmes qui travaillent dans l'informel afin qu'elles puissent travailler en toute sécurité sans perturber le fonctionnement du marché formel.
4. Garantir un **système éducatif** permettant à toutes et à tous une formation adéquate facilitant leur insertion définitive dans le marché du travail.

### Troisième semaine : Le fragile équilibre entre vie familiale et vie professionnelle

#### Question

Au cours de la troisième semaine du forum, les participants se sont interrogés sur **l'arbitrage que fait la femme maghrébine entre sa vie privée et sa vie professionnelle**. En quoi les gouvernements des pays du Maghreb ont-ils contribué à faciliter l'articulation entre ces deux sphères ? Quelles réglementations peuvent être mises en place pour améliorer le sort des femmes maghrébines qui peinent pour conjuguer leur vie professionnelle avec leur vie familiale ?

#### Contenu des débats

Le problème de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est, tout d'abord, un **problème de société** puisque le paradigme dominant est de dire que la conciliation est une affaire féminine et c'est aux femmes de s'organiser pour faire face. Ce problème peut être considéré, ensuite, comme un **problème de politique sociale** étant donné que la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle concerne aussi bien les hommes que les femmes. Le problème est enfin **privé** du moment où la division des rôles de genres dans la famille et dans la société n'a pas beaucoup bougé dans les mentalités même si elle a bougé dans la réalité. D'ailleurs, la société maghrébine a toujours supposé que la vie de famille est, d'abord, la responsabilité des femmes et la place des femmes est, d'abord, dans la famille.

#### Congés maternité avec salaire entier/partiel

Algérie	14 semaines
Tunisie	30 jours*
Maroc	1 an*

Source: Hijab et el Solh (2003) et \*US Social Security Administration & International Social Security Association (1999)

Dans ce sens, certains participants ont supposé que la participation féminine sur le marché du travail n'a été davantage acceptée que lorsque l'homme lui-même en a senti la nécessité. En d'autres termes, cette participation n'est devenue tolérée que parce que les conditions matérielles de la famille sont devenues difficiles. D'autres ont lié la participation accrue au marché du travail, principalement, au développement de la scolarisation qui joue un rôle déterminant à côté des aspirations en matière de promotion sociale et de qualité de la vie. D'ailleurs, les enquêtes algériennes, bien que limitées, ont montré qu'une femme qui a fait ses études supérieures assume pleinement ses responsabilités tant professionnelles que familiales, quelles que soient les contraintes qu'elle subisse. Mais à quel prix ?

Il est clair que le **problème est ici un problème de mentalité**. Dans ce sens, et précisément en Algérie, des discussions ont été entamées avec des jeunes étudiants et ont permis de conclure qu'un nombre assez élevé de garçons pensent que la femme ne doit travailler qu'à mi-temps ou bien qu'elle ne doit pas exercer certaines professions qui la mobiliseraient très loin de son foyer. Evidemment, les filles avaient un avis contraire.

*« La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle concerne les femmes et les hommes, donc toute la société. »*

*Saida Draoui, Tunisie*

Cet exemple de discussions renvoie aux enquêtes budget-temps qui sont réalisées de part et d'autre au Maghreb et qui ont montré que la répartition des rôles entre homme et femme au sein de la famille évoluent, mais lentement, voire même plus lentement que les revendications des féministes. En Tunisie, les très rares enquêtes de ce type ont même révélé que les limites entre les tâches masculines et les tâches féminines se déplacent. Toutefois, en Algérie, ce type d'enquête a montré que l'essentiel des tâches domestiques est assuré par les femmes qu'elles travaillent ou non. Il est vrai que les hommes

commencent à changer leurs comportements à cet égard mais ceci reste marginal, surtout que les services domestiques sont très peu développés.

Par ailleurs, le débat a soulevé un autre problème qui porte en lui-même une solution plus au moins discutable pour faire face à la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale : recourir au personnel domestique. Il s'agit, en fait, du travail des femmes souvent analphabètes ou des petites filles arrachées à leurs familles qui permettent à certaines femmes de travailler en dehors de chez elles. Plusieurs associations ont dénoncé le travail des "petites bonnes" qui restent sans statut légal de travailleur, ni retraite, ni assurance maladie, ni organisation en termes d'heures de travail. Malgré tout, elles permettent à d'autres hommes et femmes de concilier leur vie professionnelle et familiale.

### Recommandations

A la base de ces interventions, il y a eu quelques recommandations faites de la part des participants qui ont proposé de:

1. **Multiplier les enquêtes budget-temps** en accompagnant une annexe budget temps aux questionnaires habituels des enquêtes sur la population, l'habitat ou l'emploi afin de sensibiliser et d'attirer l'attention des gouvernements de nos pays.
2. Assurer un **travail de médiation** qui pourrait être mené avec des représentant(e)s de la population en vue d'identifier les pistes possibles d'une réelle politique d'équité.
3. Analyser la répartition des rôles selon l'approche genre au sein du ménage dans tous les domaines en veillant surtout à **identifier les obstacles** empêchant la distribution équitable des activités.
4. Mettre en place une stratégie complète pour un **travail de sensibilisation et de transformation des mentalités** et de changement des représentations afin d'aboutir à une plus grande implication des hommes dans la vie familiale.
5. Veiller à ce que l'éducation des garçons et des filles au sein de leurs familles soit équitable, et ne pas permettre aux garçons d'être servis par leurs soeurs ou leurs parents.
6. Ne pas se contenter des stratégies individuelles qui peuvent contribuer au retardement de la maternité ou même à la chute des taux de natalité pour que la femme puisse vivre une vie de couple et avoir une carrière professionnelle.
7. Sensibiliser les gouvernants pour mettre au point des **systèmes d'aide fonctionnels** (temps social plus souple, congés de maternité, crèches, jardins d'enfants, cantines, espaces de loisir, transport facile, etc.) qui permettront à la femme maghrébine d'améliorer le niveau de vie de sa famille tout en gardant sa santé, et ainsi de participer au développement de notre société.

*« L'investissement dans les crèches, le préscolaire, les cantines, les transports publics... sont autant de domaines créateurs d'emploi aussi bien pour les hommes que pour les femmes. De plus, il permettrait aux femmes actives d'équilibrer entre leur vie professionnelle et familiale. »*

*Houriya Cherif Haouat, Maroc*

## Quatrième semaine : Discrimination sur le marché de l'emploi

### Question

Au cours de la dernière semaine de discussions, les participants ont abordé la question de savoir **dans quelle mesure la femme maghrébine est discriminée sur le marché de l'emploi**. Quelles sont les femmes les plus susceptibles de souffrir de ce phénomène ? Est-ce que cette discrimination est généralisée dans les secteurs publics et privés ? Quelles sont les retombées socio-économiques de cette discrimination ? Quels types de politiques économiques faut-il adopter pour remédier à ce phénomène ?

### Participation des femmes à la population active

Algérie	31,2%
Tunisie	39,5%
Maroc	43,6%

*Source: Evaluations du BIT et données des Nations Unies sur la population 2002*

### Contenu des débats

Les discussions ont démarré en mettant l'accent sur le fait que les inégalités de droits et de chances entre hommes et femmes favorisent la précarisation du statut des femmes sur le marché du travail (salaires moins élevés que les hommes, carrière professionnelle entravée, chômage plus accentué) et, par conséquent, leur plus grande vulnérabilité économique.

A vrai dire, le Maghreb souffre du manque d'études approfondies à ce sujet. Ce n'est pas faute de volonté des chercheurs ou d'ignorance de ces problèmes, mais souvent ces volontés sont bloquées par le **manque de statistiques intégrant le genre** ou encore la monopolisation de l'information statistique. De ce fait, la plupart des études produites jusqu'à aujourd'hui ne fournissent que des analyses descriptives mettant en évidence les différents chiffres sans aucune analyse empirique détaillée.

*Un diagnostic de la situation au Maghreb fait ressortir l'inégalité à l'accès aux postes de responsabilité et à la prise de décision par les femmes aussi bien dans le secteur public que dans le privé (à compétences égales!). Compte tenu de cette situation de référence, pourquoi ne pas recourir à la discrimination positive le temps de rétablir quelque peu ce déséquilibre?*

*Hind Jalal, Maroc*

Malgré la rareté indiscutable des recherches faites dans ce sens, il a été noté qu'au Maroc urbain, une étude empirique a montré, à partir d'un échantillon de salariés travaillant dans le public et le privé, que les femmes salariées sont en moyenne rémunérées à peu près 31% moins que les hommes. La même étude a conclu que 40% de cet écart salarial est dû à des différences de caractéristiques et 60% à des pratiques discriminatoires<sup>4</sup>. Il est clair donc que le problème de la discrimination dans ce pays du Maghreb ne tolère guère son ignorance.

Par ailleurs, en Algérie, la législation du travail en vigueur ne fait qu'entériner le principe constitutionnel d'égalité des sexes devant la loi. D'après certains intervenants, la législation est plutôt favorable aux femmes puisque la loi les dispense de certaines activités pénibles, insalubres ou nocturnes où les accidents de travail sont nombreux. Pourtant, il a été constaté que **les femmes, dans le privé, occupent des postes de travail souvent dévalorisés**. Cependant, dans le secteur public, bien que la stabilité de l'emploi soit relativement plus importante, les promotions sont confiées à l'appréciation de la hiérarchie faute de plans de carrières clairement établis et honnêtement appliqués. C'est dans ce sens

<sup>4</sup> "To What Extent Women are Penalized by Discrimination? Evidence from Urban Morocco", Zouari S. et Haloues S. Université de Sfax Tunisie. Papier présenté au 7<sup>th</sup> International Conference on the Economics and Finance of the MENA Region, May 2005 Beyrouth, Liban.

qu'il a été souligné, au cours des discussions, qu'hormis le code de la famille, **l'égalité prônée par les textes est largement limitée par le code social** qui fait qu'une femme est freinée dans son élan aussi bien dans l'occupation de postes d'emploi que dans ses déplacements.

*« La femme qui travaille est souvent marginalisée dans nos sociétés maghrébines. [...] Les pressions sont très fortes. Même au travail il est difficile d'accéder à des postes de responsabilités car on sous-estime les capacités de la femme. »*

*Leïla Kadik, Algérie*

De même, pour le cas tunisien, la femme rencontre plus d'obstacles que l'homme pour accéder à des postes clés malgré une volonté politique affichée au plus haut niveau de l'Etat pour garantir une certaine discrimination positive. En effet, le programme présidentiel 2004-2009 insiste sur le fait que d'ici 2009, au moins 30% des postes de responsabilité doivent être tenus par des femmes. Mais, l'imposition de tels critères quantitatifs ne garantit pas l'accès d'une certaine population à tous les types d'emploi.

Les participants ont, par ailleurs, mis en évidence les études ayant montré comment **l'industrie reproduit et maintient la discrimination à l'égard des femmes travailleuses**. En effet, dans l'industrie, les femmes occupent souvent les emplois les moins rémunérés et les plus précaires, et cela même dans les nations industrialisées. La structure de ces emplois féminins se présente ainsi : bas salaires, niveau de syndicalisation peu élevé, protection juridique inexistante et concentration dans les industries à forte intensité en main-d'oeuvre. Or, les réalités sociales et économiques sont telles que ces emplois sont nécessaires aux femmes pour survivre, quelque soit la discrimination qui peut en découler. C'est ainsi qu'il y a eu, en Algérie, la création du comité femmes de l'UGTA (un des plus importants syndicats algériens des travailleurs) où les représentantes de ce groupe sont très actives et tentent de traquer toutes les formes discriminatoires qui se présentent aux femmes travailleuses.

### **Recommandations**

Les discussions de cette quatrième semaine ont fait apparaître les recommandations suivantes:

1. Favoriser le **développement de la formation**, de l'éducation et du niveau culturel de nos sociétés.
2. Etudier sérieusement les mécanismes menant vers une **discrimination positive**.
3. Concevoir les **études ou enquêtes** selon des indicateurs qui permettront la mesure des discriminations subies par les femmes.
4. Multiplier les travaux empiriques pour **sensibiliser nos gouvernements** à ce type de problèmes fréquemment rencontrés sur le marché du travail.
5. Encourager le **développement de l'entraide féminine** via les lobbies et les associations qui auront pour tâche l'amélioration de la condition de la femme et son intégration dans une économie confrontée de plus en plus à la mondialisation.
6. Fournir un effort double, de la part des femmes, pour montrer que leur accession n'est due qu'à leurs aptitudes professionnelles.

## Conclusion

Le forum sur le thème de « Valoriser la place des femmes dans les politiques économiques au Maghreb » a donné lieu à de vifs échanges d'idées et d'expériences maghrébines dans le domaine du genre. Les questions abordées ont tenté de mettre en lumière certains des problèmes rencontrés par les femmes au Maghreb. Certes, de nombreuses autres questions restent à explorer. En effet, des thèmes tels que l'accès des femmes à la formation ou leur participation dans la vie politique, ainsi que la question du travail des filles dans les foyers, entre autres, pourront faire l'objet d'une série de discussions intéressantes.

C'est pourquoi, au terme des quatre semaines de discussion dans le cadre du forum de discussion de la Banque mondiale, les participants ont pris la décision de maintenir le forum pour une durée indéterminée, et d'en reprendre la charge en modérant eux-mêmes les débats. Les membres du forum ont en effet exprimé le souhait de voir persister cette nouvelle plateforme de discussion trans-nationale afin, entre autres, de faciliter le développement d'un réseau inter-maghrébin sur le thème des femmes dans l'économie.

***Pour participer au forum de discussion « Valoriser les femmes dans les politiques économiques au Maghreb », veuillez contacter Chloé Oudiz à [coudiz@worldbank.org](mailto:coudiz@worldbank.org) en précisant votre nom, prénom, pays d'origine et profession.***

### **Banque mondiale**

Département Maghreb  
1818 H Street, NW  
Washington, DC 20433  
Etats-Unis

[askmena@worldbank.org](mailto:askmena@worldbank.org)  
[www.banquemondiale.org](http://www.banquemondiale.org)